

BAREME HONORAIRES

A compter du 1^{er} janvier 2022
(Prix indiqués au taux de TVA en vigueur)

A la conclusion effective de l'opération, la rémunération du mandataire deviendra immédiatement exigible. Elle sera d'un montant irréductible fixé conformément au barème ci-après.

Honoraires de transaction vente TTC :

Honoraires à la charge du vendeur sauf stipulation contraire prévue au contrat.

En cas de délégation de mandat, les honoraires appliqués sont ceux de l'agence détentrice du mandat initial.

Rémunération forfaitaire de 3.800€ TTC sur la part inférieure ou égale à 30.000€ à laquelle s'ajoute :

- 6% TTC sur la part comprise entre 30.001€ et 70.000€.

- 4% TTC sur la part excédant 70.001€

Estimation offerte

Avis de valeur avec rapport complet : 180 € TTC / offert en cas de mandat exclusif ou success

Frais d'étude et de gestion liés à une mise en copropriété : 2000 €

"Dans le cadre de la signature d'un mandat dit "success" avec validation de la clause confiance:

- L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 30 jours de la mise en vente au prix de l'estimation, entraînera une remise de 10% des honoraires.

- L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 60 jours de la mise en vente au prix de l'estimation, entraînera une remise de 20% des honoraires .

- L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 90 jours de la mise en vente au prix de l'estimation, entraînera une remise de 30% des honoraires . »

" Dans le cadre de la signature d'un mandat dit "success" avec validation de la clause fidélité:

Une remise de 25% des honoraires sera appliquée dès la seconde transaction réalisée par le biais du Groupe Keller Williams pour le compte d'un même client."

"Dans le cadre d'une vente en viager mutualisé, les honoraires d'un montant de 7,2% TTC de la valeur libre expertisée du bien, seront à la charge de l'acquéreur"

Honoraires de transaction vente de locaux à usage de bureaux d'activité ou de commerce, vente de terrains à usage professionnel, cessions sociales, cession de fonds de commerce :

En cas de réalisation de la transaction, la rémunération du mandataire sera, sauf dispositions contraires du mandat, définie de la manière suivante

Pour un prix de vente Inférieur à 100 000 € hors droits et hors taxes : 7 000 € HT / 8 400 € TTC

Pour un prix de vente égal ou supérieur à 100 000 € hors droits et hors taxes : 7% HT / 8,4 % TTC

Honoraires de location TTC :

Location à usage d'habitation et mixte

- A la charge du bailleur :

- honoraires d'entremise et de négociation : 50€ TTC
- honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail :

0-35 m²	36-55 m²	56- 75 m²	Supérieur 76 m²
8 € TTC / m ²	6 € TTC/m ²	5 € TTC/m ²	4 € TTC/m ²

- honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3€ TTC/m² facturé lors de sa réalisation

- A la charge du locataire :

- Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail :

0-35 m²	36-55 m²	56- 75 m²	Supérieur 76 m²
8 € TTC / m ²	6 € TTC/m ²	5 € TTC/m ²	4 € TTC/m ²

- Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3€ TTC/m² facturé lors de sa réalisation

Location à usage professionnel et commercial

25 % TTC du loyer HT de la première année à la charge du preneur

Barème spécifique département 86

Honoraires de transaction vente TTC :

A la conclusion effective de l'opération, la rémunération du mandataire deviendra immédiatement exigible. Elle sera d'un montant irréductible fixé conformément au barème ci-après.

Honoraires à la charge du vendeur sauf stipulation contraire prévue au contrat.

En cas de délégation de mandat, les honoraires appliqués sont ceux de l'agence détentrice du mandat initial.

- Pour les ventes de terrain :

Rémunération forfaitaire de 5.000 € TTC pour un prix de vente

- Pour toutes les autres ventes :

-rémunération forfaitaire de 7.500 € TTC sur tranche de prix inférieure ou égale à 75.000€

- 10 % TTC sur la tranche de prix comprise entre 75.001 € et 125.000 €

- 9% TTC sur la tranche de prix comprise entre 125.001 € et 175.000€

- 8% TTC sur la tranche de prix comprise entre 175.001 € et 225.000€

- 7% TTC sur la tranche de prix comprise entre 225.001 € et plus

Estimation offerte

Avis de valeur avec rapport complet : 180 € TTC / offert en cas de mandat exclusif ou success

Frais d'étude et de gestion liés à une mise en copropriété : 2000 €

"Dans le cadre de la signature d'un mandat dit "success" avec validation de la clause confiance:

- *L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 30 jours de la mise en vente au prix de l'estimation, entraînera une remise de 10% des honoraires.*

- *L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 60 jours de la mise en vente au prix de l'estimation, entraînera une remise de 20% des honoraires .*

- *L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 90 jours de la mise en vente au prix de l'estimation, entraînera une remise de 30% des honoraires . »*

" Dans le cadre de la signature d'un mandat dit "success" avec validation de la clause fidélité:

Une remise de 25% des honoraires sera appliquée dès la seconde transaction réalisée par le biais du Groupe Keller Williams pour le compte d'un même client."

KW CONNECTA – SAS IMMOLION - -840 612 121 - RCS TOURS –
N° TVA Intracommunautaire : FR14840612121
Carte professionnelle n° CPI 3701 2018 000 038 272 délivrées par la CCI de Touraine
Garantie GALIAN Assurances - 89 rue La Boétie - 75008 PARIS